



Acte n° 2022C134

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2022

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 28
Pouvoirs : 11
Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 08/09/2022

Le 15 Septembre 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Christine FORNES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Delphine PICHOURON, Michèle NUGUET, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick NABETH, Bruno HENRY, Gabriel AUMONIER, Valérie BOYER, Vincent LAUTIER, Nathalie TISSERAND, Fabien BIHLER, Marcel BABAD, Jean-Jacques DUMONT, Catherine VIGNON, Frédéric VALLOS, Corinne MARTIN GAJAC, Stéphane BERTHOMIEU, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Armand CHAUMONT, Marc PECHOUX, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE, Nicole DUGELAY, Gaëlle LICHTLE, Richard SIMMINI.

Absents excusés : Stéphanie PALLIER, Carole DEMANGE, Cécile BAUDOUX, Bernard REY, Emmanuelle CARGNELLI, Ingrid BESSON, Pierre ROSET (pouvoir à Christine FORNES), Richard PACCAUD (pouvoir à Gilles GARNIER), Gérard PORRETI (pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Anne-Marie DEGUEURCE (pouvoir à Patrick NABETH), Carole BONTEMPS-HESIN (pouvoir à Marcel BABAD), Didier ALBAN (pouvoir à Armand CHAUMONT), Sylvie PERMEZEL (pouvoir à Valérie BOYER), Laëtitia BORDELIER (pouvoir à Richard SIMMINI), Amina LEGHNIDER (pouvoir à Patrick CHARRONDIERE), David POMMIER (pouvoir à Michèle NUGUET), Emilie BERTHOMON (pouvoir à Brigitte KLEIN).

Secrétaire de séance : Brigitte KLEIN.

OBJET : MOBILITES DURABLES – Semaine Européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2022 – Gratuité du réseau de transports Saônibus et des locations de vélos Saônibike

M. Richard SIMMINI, Vice-Président en charge des mobilités durables, expose que depuis 2015, la CCDSV participe à la Rentrée du Transport Public, organisée par le GART (Groupement des Autorités Responsables de Transport) et l'UTP (Union des Transports Publics).

Inscrite dans la Semaine Européenne de la Mobilité, cette opération vise à sensibiliser tous les publics à l'usage des transports en commun. La Semaine européenne de la mobilité (SEM) repose sur un appel à projets, Europeanmobilityweek, lancé en 2002 par la Commission européenne à destination des collectivités pour leur permettre de valoriser des initiatives et solutions de transport alternatives à la voiture individuelle : développement de modes de transport durables, aménagement de plans de déplacements doux.

Le ministère de la Transition écologique et solidaire relaie l'appel européen pour favoriser l'action des collectivités territoriales, associations, entreprises et écoles qui souhaitent s'investir dans la mobilité durable.

La semaine se déroule chaque année du 16 au 22 septembre, incluant le week-end des journées européennes du patrimoine pour lesquelles une action spécifique pourrait être proposée.

Pour participer à la SEM, il est nécessaire, **pour les collectivités**, de remplir au moins un critère sur les trois préconisés par la Commission : organiser une semaine d'actions consacrée à la mobilité durable selon le thème, lancer et promouvoir durant la semaine une action pérenne consacrée à la mobilité durable, organiser une journée sans voiture. Seules les villes qui s'engagent à respecter les trois critères ci-dessus seront éligibles pour les prix de la Semaine européenne de la mobilité.

Il est proposé que la CCDSV s'inscrive à cette 21^{ème} édition de la semaine européenne de la mobilité en tant qu'employeur et en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité pour encourager et fédérer un maximum d'employeurs publics et privés du territoire avec les moyens suivants :

- Courriel aux employeurs proposant aux auto-solistes réguliers de tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif à la voiture et les inviter à renouveler cette expérience.
- Communication auprès des salariés sur les solutions possibles pour les trajets domicile-travail.
- Valorisation des établissements et des salariés aux pratiques vertueuses.
- Gratuité du réseau Saônibus et des locations de vélos, du 16 au 22 septembre 2022.

Il est précisé que le coût de la gratuité du réseau Saônibus (manque à gagner de la vente de titres de transports) pour la semaine européenne de la mobilité est évalué à 500 € environ.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 01/09/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE DECIDER** de s'engager dans la Semaine Européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2022 ;
- ✓ **D'APPROUVER** la gratuité du réseau Saônibus et des locations Saônibike du 16 au 22 septembre 2022.

A Trévoux, le 15/09/2022

La Secrétaire de séance

Brigitte KLEIN

Affichage électronique le :

21 SEP. 2022



Le Président,

Marc PÉCHOUX

